

A PROPOS DE :

■ L'ECOLE :

Nous rappelons aux parents des enfants nés en 2012 et avant qu'ils doivent se présenter, si ce n'est déjà fait, au secrétariat de la mairie, munis :



- ✓ du carnet de vaccinations de l'enfant,
- ✓ d'un justificatif de domicile,
- ✓ du livret de famille,
- ✓ du certificat de radiation si l'enfant était déjà scolarisé dans une autre école.

pour l'inscription définitive.

Pour les enfants nés en 2013 et après, une pré-inscription est souhaitée, soit en appelant le 04.68.57.80.70, soit en vous rendant à la mairie.

Les travaux de la 5^{ème} classe ont débuté. Ils ont été déterminés en concertation avec les enseignants qui ont, par ailleurs, établi un plan détaillé de l'aménagement souhaité. Ils seront, pour la plus grande partie, effectués par les employés communaux. Il est à noter que ces travaux indispensables à l'accueil des futurs écoliers dans d'excellentes conditions, participent également à l'entretien d'un bâtiment communal.



■ L'EAU & SA FACTURE :

Comme annoncé dans le précédent numéro de « Sant Feliu Diu », vous avez reçu une première facture de 45,00 € ainsi répartis : 30 € de participation fixe pour l'entretien du réseau d'eau potable et 15 € de forfait annuel, récemment mis en place, pour le réseau d'assainissement. Une seconde facture directement liée à votre consommation vous parviendra dans le courant de l'été

■ LES JARDINS FAMILIAUX :

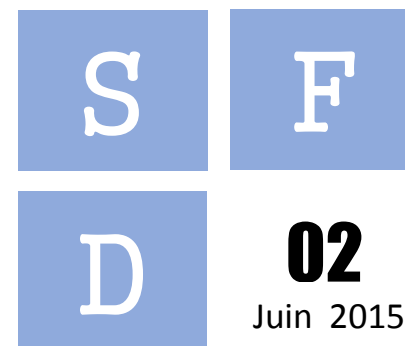
Nous rappelons que des parcelles sont disponibles. Si vous souhaitez rejoindre l'association « Les jardins féliciens » et cultiver dans une ambiance conviviale un lopin de terre, contactez : lesjardinsfeliciens@gmail.com

■ NOS SPORTIFS SE DISTINGUENT

Deux Saint Féliciens sélectionnés en équipe nationale de rugby ! Nous ne pouvions passer sous silence cette information. Félicitations donc à :

Christophe GRANDO et Pierre BOURQUIN

qui intègrent respectivement l'équipe de France des Pompiers et celle des Agriculteurs U 20.



Sant Feliu Diu (*)

INFORMATIONS MUNICIPALES DE SAINT-FELIU-D'AMONT

(*) Saint Féliu dit

Monsieur Robert OLIVE, Député-Maire,
Madame et Messieurs les Adjointes,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

Ont le plaisir de convier l'ensemble de la population

la célébration du 75^{ème} anniversaire de l'appel du 18 juin 1940

le jeudi 18 juin 2015

à 19 heures [départ du défilé de la mairie]

La remise des clefs USB aux élèves entrant au collège
et un apéritif sur le parvis de la salle polyvalente
suivra la cérémonie



Les festivités annoncées de Juin 2015

- Le festival des Fontaines organisé par l'association « Les Milles Pattes Féliciennes »

Concert gratuit à l'amphithéâtre

le samedi 20 juin 2015 à 21 h

avec le groupe NEW BORN

Contact : millepattesfeliciens@gmail.com

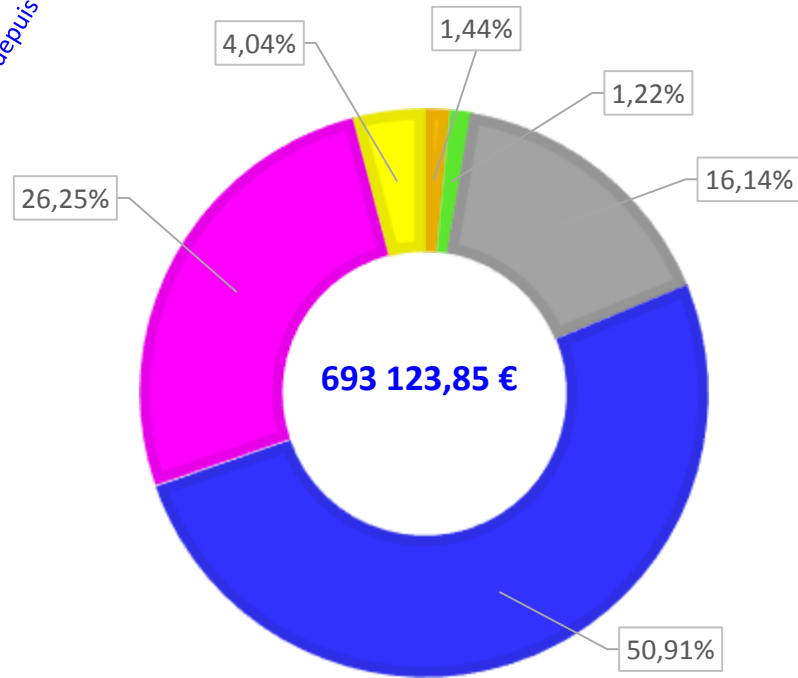
- La fête de la Saint Jean organisée par l'association « Saint Féliu d'Amont Energie », avec la participation des enfants de l'école.
De plus amples informations vous parviendront ultérieurement.

LE BUDGET 2015

Le budget fixe et prévoit les dépenses qui pourront être engagées en fonction des recettes attendues.

depuis 2005
des d'augmentation des taux d'imposition communaux

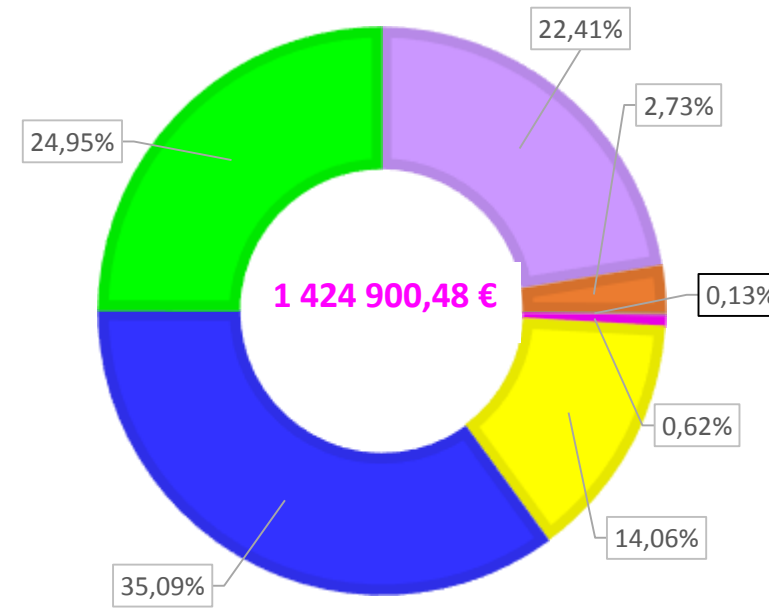
SECTION DE FONCTIONNEMENT



RECETTES

- Remboursement rémunération
- Résultat de fonctionnement reporté
- Produits des services, du domaine
- Impôts et taxes
- Dotations
- Autres produits de gestion courante

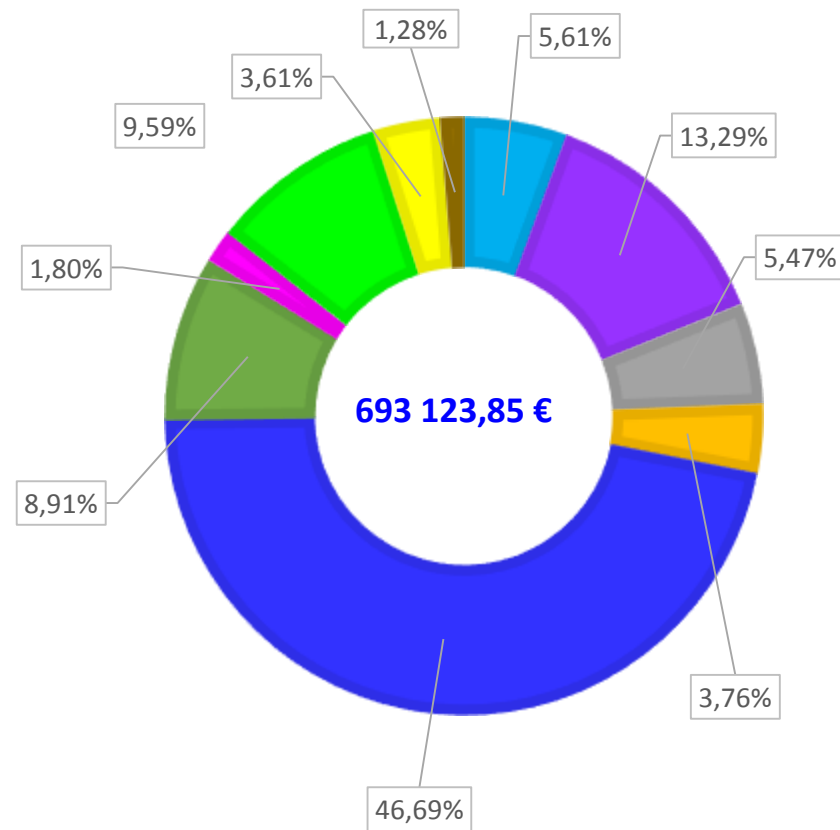
SECTION D'INVESTISSEMENT



RECETTES

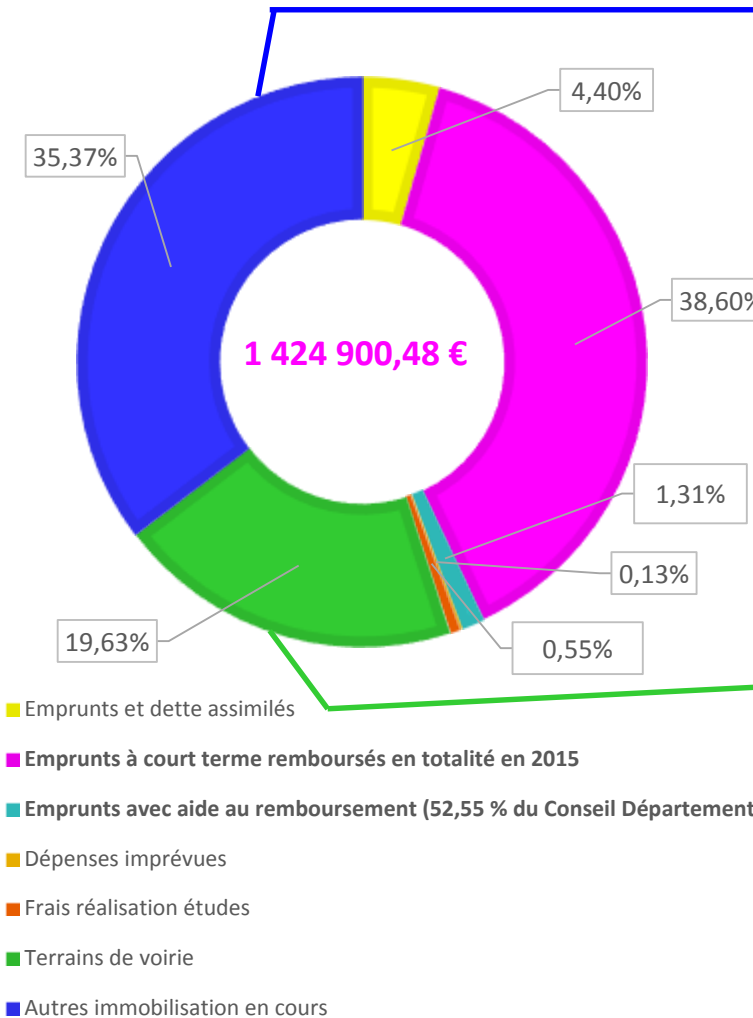
- Solde d'exécution section investissement
- Virement de la section de fonctionnement
- Produits des cessions d'immobilisations
- Excédent de fonctionnement
- Subventions d'investissement
- Emprunts qui seront réalisés en fonction des travaux d'investissement réalisés
- Dotations, fonds divers et réserves

DEPENSES



- Virement à la section d'investissement
- Achats et variation des stocks
- Services extérieurs
- Autres services extérieurs : honoraires, annonces, insertions, fêtes & cérémonies, frais de télécommunications
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante [indemnités, frais de missions, service incendie]
- Impôts et taxes
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Dotation aux amortissements

DEPENSES



REPARTITIONS

- Voirie [296 018 €]
- Travaux Cami Ralet et aménagement rond-point [168 000 €]
- Jardin d'enfants [40 000 €]
- Travaux pour la 5ème classe [6 000 €]
- Mobilier pour 5ème classe [8 000 €]
- Matériel roulant et signalétique [98 000 €]
- Cimetière - allées et équipement [52 000 €]
- Jardins familiaux [8 500 €]
- Entretien réseau électrique [15 000 €]
- Travaux divers (amphithéâtre, réparation dégâts des eaux, étude mise en accessibilité, entretien des bâtiments communaux, etc.)